



BENOR

BCCA

CERTIFICAT BENOR

délivré sur la base des dispositions du Règlement d'Application pour la certification BENOR
de tuyaux thermoplastiques et accessoires, TRA BB 651,
à l'entreprise

Wavin Belgium nv
Gentse Baan 62, BE - 9100 Sint-Niklaas,

pour la production de

**Tubes en PP pour les branchements et les collecteurs
d'assainissement sans pression enterrés, groupe de dimensions 1
(110-200mm) et 2 (250-400mm), classe de rigidité SN16**

fabriqués dans l'unité de production

Wavin GmbH
Industriestrasse 20, DE - 49767 Twist,

en conformité avec la

**NBN EN 1852-1 : 2018 « Systèmes de canalisations en plastique pour les
branchements et les collecteurs d'assainissement enterrés sans pression -
Polypropylène (PP) » et les PTV 1006 : 2019**

Par la délivrance de ce certificat, BCCA déclare que, sur base de (I) l'examen initial des caractéristiques des produits sur base d'essais ; (II) l'évaluation initiale et l'acceptation de l'assurance qualité dans la production ; (III) le contrôle externe régulier de la mise en œuvre des processus d'assurance qualité et des schémas de contrôle convenus ; (IV) des essais de contrôle réguliers dans un laboratoire externe agréé, une confiance suffisante peut être accordée aux mesures prises par le titulaire du certificat pour garantir la conformité avec les prescriptions.

L'annexe à ce certificat fournit les données relatives au produit certifié. Ce document constitue une annexe au certificat et est authentifié par BCCA.

Sur base de l'attribution et du maintien du certificat, BCCA octroie au titulaire du certificat le droit d'utiliser la marque BENOR. La preuve de la livraison d'un produit sous la marque BENOR est fournie par une identification appropriée sur le produit. L'utilisation de la marque BENOR ne dispense en aucun cas le titulaire du certificat de ses responsabilités relatives au produit livré. La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site web www.bcca.be.

N° certificat BB-651-352-1852PD1-2SN16-1439-43038 | Valable du 01-08-2022 au 31-07-2025

Délivré à Bruxelles, le 7 septembre 2022.

ir. B. De Blaere,
Président du Comité de Gestion
Générale Certification et Agrément

La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties prenantes et est une réponse à la demande de l'utilisateur d'avoir suffisamment d'assurance en ce qui concerne les aspects se rapportant p.ex. à la qualité, à la sécurité publique, à l'aptitude à l'emploi, à la santé et aux intérêts des utilisateurs finaux.

BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION ASBL
SIÈGE SOCIAL: CANTERSTEEN, 47 BE-1000 BRUXELLES
SIÈGE OPÉRATIONNEL: HERMESLAAN, 9 BE-1831 DIEGEM
TÉL. + 32 2 238 24 11
MAIL@BCCA.BE | WWW.BCCA.BE



Annexe au certificat BENOR
BB-651-352-1852PD1-2SN16-1439-43038

Tubes en PP pour les branchements et les collecteurs d'assainissement sans pression enterrés, groupe de dimensions 1 (110-200mm) et 2 (250-400mm), classe de rigidité SN16

Version 2 du 7 septembre 2022

WAVIN ACARO SN16	
TYPES FAISANT PARTIE DE CE CERTIFICAT	
Groupe de dimensions 1⁽¹⁾	
diamètre extérieur Ø (mm)	Épaisseur de paroi (mm) SN16/SDR22/S10,5
110	5,0 – 5,7
125	5,7 – 6,5
160	7,3 – 8,3
200	9,1 – 10,3
Groupe de dimensions 2⁽¹⁾	
diamètre extérieur Ø (mm)	Épaisseur de paroi (mm) SN16/SDR22/S10,5
250	11,4 – 12,8
315	14,4 – 16,1
400	18,2 – 20,3
⁽¹⁾ tubes manchonnés et non manchonnés	
Marquage : (exemple)	WAVIN ACARO PP SN16 DIN EN1852 DN x e * dd/mm/jjjj UD ... UD: code de zone d'application pour les branchements et les collecteurs d'assainissement enterrés sans pression destinés à être utilisés aussi bien à l'intérieur de la structure du bâtiment qu'à l'extérieur de celle-ci

Cette annexe est valable tant que le certificat BENOR est valable.

Délivrée à Bruxelles, le 7 septembre 2022.



ir. B. De Blaere,
Président du Comité de Gestion
Générale Certification et
Agrément

La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties prenantes et est une réponse à la demande de l'utilisateur d'avoir suffisamment d'assurance en ce qui concerne les aspects se rapportant p.ex. à la qualité, à la sécurité publique, à l'aptitude à l'emploi, à la santé et aux intérêts des utilisateurs finaux.